

## COMMUNIQUÉ

### **Postes Canada : la FCCQ et la CCIBDC appellent à une intervention immédiate pour éviter la grève**

**Montréal, le 21 mai 2025** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) pressent le gouvernement fédéral d'intervenir immédiatement pour éviter un arrêt de travail chez Postes Canada. Elles demandent la mise en place d'une médiation spéciale, l'arrêt des moyens de pression et, si nécessaire, un arbitrage dans un délai de 90 jours.

Moins de six mois après une grève de 32 jours ayant paralysé une partie du pays et forcé le ministre fédéral du Travail à ordonner la reprise du travail jusqu'au 22 mai, il est impensable de replonger les entreprises et la population canadienne dans une nouvelle impasse. La conjoncture économique demeure fragile et un arrêt de travail entraînerait des retards, des hausses de coûts et, dans certaines régions, une paralysie partielle des activités faute d'alternative à Postes Canada.

« Un nouvel arrêt de travail nuirait directement à la vitalité économique du Québec et du Canada. Le gouvernement doit tout mettre en œuvre pour éviter une nouvelle crise à Postes Canada. Les impacts économiques seraient considérables, particulièrement pour les PME, le commerce en ligne et les régions les plus isolées. La résolution sans arrêt de travail du conflit est premier test important pour le gouvernement Carney, qui a fait de l'économie sa priorité », souligne Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Dans une région comme la nôtre, où les services postaux sont essentiels au bon fonctionnement des entreprises et au quotidien de la population, un arrêt de travail chez Postes Canada aurait des conséquences majeures. Nous joignons notre voix à celle de la FCCQ pour demander une intervention rapide du gouvernement. Il est impératif de garantir la continuité des services dans l'intérêt de nos communautés et de notre vitalité économique. », ajoute Valentine Palma, directrice générale de la CCIBDC.

### **Un cadre législatif à moderniser**

La FCCQ et la CCIBDC invitent également le gouvernement à revoir en profondeur le Code canadien du travail afin de protéger nos chaînes d'approvisionnement et de favoriser des ententes durables. Les mécanismes actuels ne suffisent plus à prévenir les conflits et mettent invariablement l'économie canadienne à risque. Le rapport du commissaire Kaplan, publié le 15 mai dernier, souligne la fragilité financière de la société d'État et ses recommandations risquent d'affecter les relations de travail et de générer d'autres conflits à court terme.

« Le modèle actuel favorise un cycle répétitif de grèves systématiques suivies d'arbitrages imposés. Il est temps de moderniser les règles pour permettre la négociation d'ententes durables, stables et équilibrées. L'économie ne peut pas rester à la merci de conflits récurrents dans les services publics essentiels », conclut Mme Proulx.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

**À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC)**

La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) est un réseau de gens d'affaires dynamique de près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et Bonaventure. De par sa mission, la CCIBDC favorise le développement économique et social de sa région, dans un esprit de concertation et de solidarité, tout en veillant aux intérêts de ses membres grâce à son pouvoir de représentation et d'action.

-30-

**Renseignements :**

**FCCQ**

Sandrine Clément  
Vice-présidente, communications par intérim  
C. 514 889-7789  
[sandrine.clement@fccq.ca](mailto:sandrine.clement@fccq.ca)

**CCIBDC**

Valentine Palma  
Directrice générale  
C. 418-983-3125  
[valentine@ccibdc.ca](mailto:valentine@ccibdc.ca)